



**Stage à la direction de la Législation et du Contrôle
Commission des lois
Juin-juillet 2018**

Descriptif du stage proposé :

Le/a stagiaire sera associé-e aux **différentes activités de la commission des lois**. Il/elle pourra ainsi assister l'équipe administrative de la commission dans ses différentes missions auprès des parlementaires, notamment à travers :

- l'assistance aux parlementaires dans l'élaboration de la loi, le contrôle et l'évaluation des politiques publiques, sous le tutorat d'un ou plusieurs administrateurs de la commission (notamment l'assistance à l'analyse juridique de textes législatifs et d'amendements et à la rédaction de rapports législatifs et/ou de rapports d'information) ;
- l'organisation d'auditions et la rédaction de comptes rendus ;
- la rédaction de notes de synthèse ;
- des recherches documentaires sur les thèmes des textes législatifs examinés, des rapports d'information à produire ou des auditions organisées ;
- l'organisation de colloques institutionnels et autres manifestations, de nature mieux à faire connaître les travaux de la commission et à dialoguer avec la société civile.

Les tâches confiées s'inscriront préférentiellement dans le champ correspondant au libellé du master préparé mais pourront être étendues, si nécessaire et en fonction des exigences de l'agenda parlementaire, à l'ensemble des compétences de la commission des lois.

Début du stage en juin 2018, pour une durée de deux mois environ.

Profil recherché :

Étudiant-e en **première ou deuxième année de master**, spécialisé(e) dans le champ des compétences de la commission des lois, le/la candidat-e devra réunir les qualités suivantes :

- connaissance des institutions et des structures administratives de l'État, du rôle et des pouvoirs des assemblées parlementaires et des institutions européennes et des modalités d'élaboration du droit de l'Union européenne ;
- connaissances juridiques solides et intérêt pour le droit parlementaire et la procédure législative ;
- polyvalence ;
- maîtrise des techniques d'analyse et de synthèse, de rédaction de comptes rendus, de notes et de rapports ;
- disponibilité, sens de l'initiative et de l'autonomie, capacité d'adaptation, bon sens de l'organisation ;
- neutralité et discrétion.

Modalités, contacts et coordonnées pour postuler :

Les candidats sont invités à transmettre, **avant le 1^{er} avril 2018**, leur *curriculum vitae* et leur lettre de motivation à l'adresse suivante: stages@senat.fr

En cas de besoin, la direction des Ressources humaines et de la Formation peut être contactée au numéro suivant : 01.42.34.20.89.